

LIVRET D'ACCUEIL ESAT LES PIERRES FAUVES 2013



Association « Les Fauvettes »
Pour la Défense, la Protection et
l'Accueil des Enfants Déficients

Sommaire

Un peu d'histoire	p 3
Qu'est ce qu'un ESAT	P 4
Situation de l'ESAT les Pierres Fauves	p 5
Historique de l'Etablissement	p 6
Votre admission	p 7
Votre accueil	p 8
Votre projet	p 9
Vos droits et devoirs	p 10
Organisation	p 11
Les activités	p 12
L'accompagnement psycho-social	p 13
Conclusion	p 14

Modifié le 14/12/2014

Un peu d'histoire

- Historique de L'Association les FAUVETTES

- L'Association pour la Protection, l'Accueil, la Défense de l'Enfance Déficiente, située au quartier des Pinchinades à VITROLLES a été fondée en 1967.

- Son objet, tel que défini par ses statuts, est « d'aider par tous les moyens, sans distinction de classe, d'opinion religieuse ou philosophique, à l'allègement moral et matériel des familles touchées par le handicap ou la déficience intellectuelle.

- L'Association est affiliée à l'UNAPEI qui est reconnu d'utilité publique. Elle est située au 1 Bis Rue des Jardiniers, Quartier des Pinchinades à Vitrolles.

- Tout les administrateurs ayant voix délibérative au conseil d'administration, sont des bénévoles.

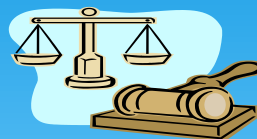
- Pour mener à bien sa mission l'Association gère 3 établissements

- L' Institut Médico-Educatif les Fauvettes à Vitrolles

- Le foyer de Vie Raymond JACQUEMUS à Châteauneuf les Martigues

- L' ESAT les Pierres Fauves à Vitrolles

Qu'est-ce qu'un ESAT ?



Les **ESAT**, Etablissements et Services d'Aide par le Travail, relèvent de la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

La loi du **2 janvier 2002** réforme la loi de **1975**, elle place l'usager au cœur du dispositif.

La loi de **2005** a confirmé la mission médico-social des ESAT qui sont chargés d'offrir des possibilités d'activités à caractère professionnel aux personnes handicapées adultes dont les capacités de travail ne leur permettent pas, momentanément ou durablement de travailler dans une entreprise ordinaire ou dans une entreprise adaptée;

• La loi de 2005 confirme la mission médico-sociale des ESAT.

Les missions de L'ESAT :

- Vous offrir des possibilités d'activités à caractère professionnel

- Vous permettre d'accéder à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires et de formations professionnelles.

- Favoriser votre autonomie et votre implication dans la vie sociale.

Votre accompagnement est délivré par une équipe de professionnels qualifiés et diplômés, qui s'appuient sur les textes législatifs.

Votre prise en charge s'articule autour d'un projet individuel en lien avec le projet d'établissement.

• Le projet individuel.

A l'issu de votre période d'essai, nous établirons avec vous votre projet individuel qui prendra en compte :

- Vos besoins repéré lors de l'évaluation

- Vos désirs professionnels et sociaux

Ce que souhaitez et/ou dont vous avez besoin en terme :

D'acquisition professionnelle

De formation

D'insertion professionnelle

De soins

D'accompagnement social

Ce projet sera mis en œuvre tout au long de l'année et un bilan régulier sera fait afin de déterminer la suite à donner.



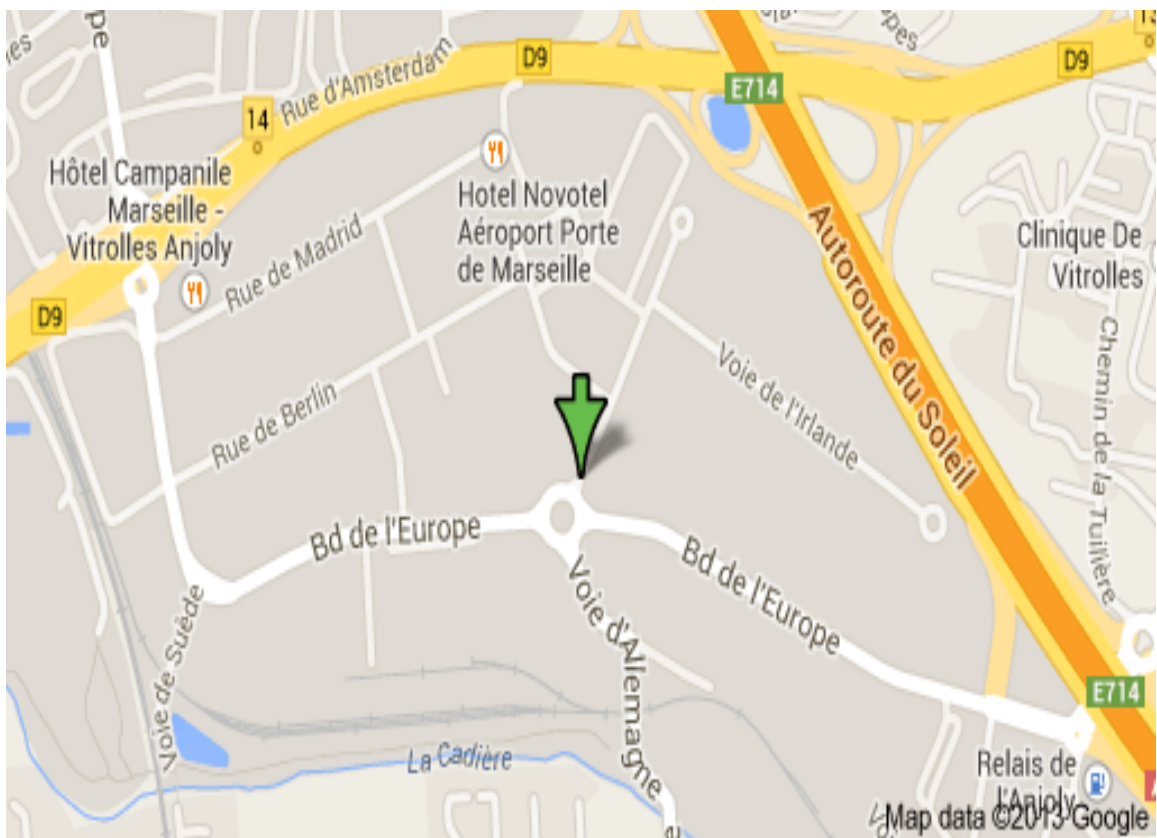
Les personnes accueillies en ESAT sont des adultes et à ce titre elles sont aussi responsables de leurs actes. Même si la relation entre les professionnels et les familles est parfois nécessaire, elle n'est pas obligatoire. Seules les Tutelles doivent être informées.

Situation de l' ESAT les Pierres Fauves

L'ESAT est situé à VITROLLES :

2 voie d'Angleterre, ZAC de l'Anjoly

Tél : 04 42 15 93 55 - Fax : 04 42 15 93 56



D'un accès facile, grâce aux différentes autoroutes Aix/Marseille, il est bien desservi par les transports en commun, les transports urbains (arrêt de bus à proximité) et les transports ferroviaires.

Historique de l'établissement

OUVERTURE SEPTEMBRE
1996
ZONE URBAINE DE
VITROLLES
11 TRAVAILLEURS



DEMENAGEMENT
JANVIER 2000
ZONE INDUSTRIELLE
DE VITROLLES
70 TRAVAILLEURS



MISE EN PLACE DE LA
LOI 2002-2
CREATION DU PROJET
D'ETABLISSEMENT



2013
82
TRAVAILLEURS



USAGERS AU CŒUR DU
DISPOSITIF
PROJETS INDIVIDUELS

Votre admission



Notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée (CDAPH)



Remise du dossier d'admission



Rencontre avec la commission d'admission et visite de l'ESAT

Stages de pré-admission
(15 jours pour les personnes en institution)

Stages étincelle 2000
(15 jours pour les personnes venant du domicile)

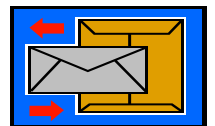


Période d'essai de 6 mois



Bilan ESAT après 4 mois
(envoi MDPH 6 mois)

Décision CDAPH



Admission

Votre accueil

Stage de pré-admission ou période d'essai

Accueil par le Chef d'atelier ou le
Coordinateur projet

Un moniteur référent vous prend en charge pendant toute la durée du stage. Il vous sensibilise au respect des consignes de sécurité et vous fournit les EPI spécifiques au travail de l'atelier dans lequel vous êtes affecté

Un délégué usager vous accompagne dans l'établissement (vestiaire, réfectoire...)

Votre moniteur référent vous présente à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire

Tout au long de cette période votre moniteur référent sera en lien avec les professionnels, il rédigera votre bilan de stage



Bilan ESAT

Admission

Projet personnalisé



Votre projet

Le contrat de soutien et d'aide par le travail que vous signez lors de votre admission dans l'établissement définit les droits et les obligations réciproques qui vous lient à l'établissement. Ce contrat permet d'encadrer l'exercice des activités à caractère professionnel et la mise en œuvre du soutien médico-social et éducatif afférent à ces activités.

Dans les 6 mois qui suivent votre admission, votre projet personnalisé sera élaboré par l'équipe pluridisciplinaire. Ce projet qui tient compte à la fois de vos souhaits et du fonctionnement de l'établissement vous sera présenté par le coordinateur projet pour validation. Son objet est de vous accompagner vers une plus grande autonomie.

La mise en action et l'accompagnement nécessaire à sa réalisation seront assurés par les membres de l'équipe pluridisciplinaire concernés. Le coordinateur projet en assurera le suivi. Votre projet fera l'objet de réactualisations régulières tout au long de votre parcours dans l'établissement.

Vos droits et devoirs

Vos droits :

- Un travail adapté
- Un accueil dans le respect des conditions de sécurité en vigueur.
- Une rémunération composée d'un salaire de production compris entre 5,5% et 20 % du SMIC complété de l'aide au poste financée par l'état qui correspond à 50% du SMIC. Cette rémunération est le plus souvent complétée par le versement de L'AAH.
- 5 semaines de congés annuels, 4 pendant la période d'été, 1 pendant les fêtes de fin d'année.
- Des absences exceptionnelles prévues par le code du travail.
- Un droit d'expression au travers des réunions institutionnelles, des délégués élus et des outils mis à votre disposition.
- Le recours à un médiateur en cas de réclamation.

Vos devoirs :

- Respecter les consignes de sécurité.
- Observer un comportement respectueux et adapté à l'égard des camarades de travail et du personnel de l'établissement.
- Prendre connaissance du règlement de fonctionnement et le respecter.
- Suivre les consignes de travail données par les moniteurs et accepter d'être orienté vers une autre activité.
- Avoir une hygiène corporelle et vestimentaire correcte compatible avec une vie de groupe.
- Se soumettre aux visites médicales obligatoires.

Vos droits et devoirs sont résumés dans le règlement intérieur ainsi que dans la charte des droits et liberté de la personne accueillie, mis en annexe.

Organisation



Les transports

L'ESAT les Pierres Fauves est accessible par les transports en commun.

Deux ramassages institutionnels sont organisés :

- Martigues, Châteauneuf les Martigues, Marignane
- Marseille Bougainville

Ces transports sont accessibles en fonction des places disponibles.



Les horaires de travail

L'établissement est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Les ateliers qui vous accueillent sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Ces horaires sont modulables en fonction de l'activité et des saisons.

Vous bénéficiez d'une pause de 10 minutes le matin et l'après midi ainsi que d'une coupure entre 12h00 et 13h00 pour le repas de midi.

La restauration

Les repas sont pris dans la salle de restauration de l'établissement.

L'apport de nourriture personnelle pendant les repas est possible sous réserve d'avis médical.



Les activités

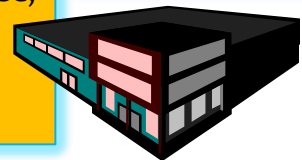
L'ESAT fonctionne 225 jours par an, il vous offre des activités à caractère professionnel et des activités de soutien qui conditionnent leur exercice.

Les activités professionnelles sont réparties sur 4 ateliers:

- Ateliers de **conditionnement**, 45 travailleurs encadrés par 4 moniteurs
- Atelier de **cuisine**, 6 travailleurs encadrés par une monitrice
- Atelier **espaces verts**, 24 travailleurs encadrés par 4 moniteurs
- Atelier **détachement en entreprise**, 7 travailleurs encadrés par 3 moniteurs



Les moniteurs d'ateliers vous accompagnent dans la réalisation du travail proposé, ils organisent les soutiens et les apprentissages nécessaires à sa réalisation



L'accompagnement psycho-social

Une assistante de service social vous apportera un soutien face aux problèmes que vous rencontrez dans votre vie quotidienne (maladie, logement, loisirs, budget...). Elle vous aidera dans la compréhension des documents ; vous informera, assurera le suivi de vos dossiers, vous accompagnera dans vos démarches administratives et vous orientera si nécessaire vers les services compétents.

Une psychologue vous aidera à vous exprimer et à être entendu et vous apportera un soutien, en fonction de la demande, pour une aide ponctuelle ou un suivi au long cours.

Ces deux professionnelles :

- ⇒ travaillent en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et participent à la réalisation de votre projet personnalisé
- ⇒ peuvent assurer le lien avec les partenaires extérieurs lorsque cela est nécessaire (CMP, PMI, SAVS, SAMSAH, CAF, MDPH, Personnel médical, Bailleurs, Institutions Publiques et autres structures spécialisées...)
- ⇒ Peuvent recevoir les tuteurs ou les familles si nécessaire, toujours avec l'accord de l'utilisateur et en sa présence

CONCLUSION

Ce document a été élaboré par la commission de pilotage chargée de travailler sur les outils de la loi du 2 janvier 2002. Les délégués des usagers ainsi que les moniteurs d'ateliers ont aussi participé à sa réalisation.

Il a été validé par le Conseil d'Administration de l'Association Gestionnaire le 23 octobre 2013 et approuvé par les délégués des usagers.

Il est remis et expliqué à chaque personne qui intègre l'établissement. Il est consultable dans le bureau du coordinateur projet.

Ce document peut être modifié à tout moment.

Chaque modification sera soumise à l'approbation des délégués des usagers ainsi qu'au conseil d'administration de l'association les FAUVETTES.



LIVRET D'ACCUEIL ESAT LES PIERRES FAUVES 2013



Association « les Fauvettes »
Pour la Défense, la Protection
et l'Accueil des enfants
déficients